



**Votez et
faites voter
CGT !**



AU SOMMAIRE

- 02 • Édito
- 03 • L'arme de la dette
- 05 • 11 octobre
- 06 • Surendettement : consultation publique sur le Fichier positif
- 07 • Élections : tous acteurs !
- 08 • Voter et faire voter CGT !
- 10 • Élections : mode d'emploi
- 11 • Plus que jamais, citoyens de toute l'Europe : Même combat !
- 11 • 3e conférence d'UNI global union
- 11 • La Fédération dans l'action avec « *le monde associatif* »
- 12 • 6 octobre : action des retraités
- 13 • Conditions de travail
- 14 • Quel avenir pour la protection sociale complémentaire ?
- 15 • À lire, à voir

MENTIONS LÉGALES

Directrice de la publication :
Patricia TEJAS

Imprimé par ALLIAGES • 115 av
Raspail • 94250 GENTILLY
Tél : 01 41 98 37 98

Numéro de commission paritaire :
1009 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 48 18 82 21
Fax : 01 48 18 82 52
Courriel : finances@cgt.fr
Internet : www.finances.cgt.fr

Prix : 0.50 €

UNE FÉDÉRATION POUR PLUS DE PROGRÈS SOCIAL.



Édito

« *Choisir c'est renoncer* » a affirmé André Gide....

Alors, le 20 octobre 2011 lors des prochaines élections professionnelles à BERCY et dans les mois qui viennent dans nos établissements semi-publics, la fédération des Finances CGT invite tous les agents à renoncer au fatalisme en faisant le choix d'un vote engagé, résolument tourné vers le progrès.

Faire le choix de la CGT, c'est aussi convaincre autour de vous que le vote CGT est un acte de résistance à toutes les attaques faites aujourd'hui au monde du travail, mais qu'il est aussi un acte de révolte et de conquête, confortant notre capacité collective à imposer nos propositions alternatives.

Faire voter CGT c'est affirmer que face à l'austérité d'autres options sont possibles, que la force de tous les salariés, quelque soit leur statut, est leur capacité à se rassembler, à revendiquer, à lutter.

Faire voter CGT c'est défendre et améliorer nos acquis sociaux (statut, retraite, protection sociale, droit du travail...) mais c'est aussi se battre pour de nouvelles conquêtes sociales (salaires, emplois, perte d'autonomie) pour des droits nouveaux (conditions de travail, droits sociaux, égalité, diversité...)

Faire voter CGT c'est renforcer, par un vote massif, la position de la fédération des Finances CGT en tant que première organisation syndicale face aux Ministres (CTM).

Alors, un seul choix : nous mobiliser tous pour le vote CGT ! ■

L'arme de la dette

L'été a été chaud ! Entre le yo-yo des bourses, les cris d'alarme des agences de notation et les menaces d'implosion de la zone euro, difficile d'échapper à l'inquiétude des marchés financiers largement relayée par les médias. Et pourtant tout ne va pas si mal pour eux : en France par exemple, les profits des entreprises du CAC 40 ont atteint 46 milliards d'euros au 1er semestre 2011, en hausse de 9,5 % par rapport à 2010. Alors, intox ou réalité ? En fait, trois ans après la chute de Lehman Brothers, nous sommes bien entrés dans une nouvelle phase de la crise. Si son issue est hautement incertaine, on peut néanmoins prévoir avec certitude que son coût, très élevé, sera une nouvelle fois payé par les peuples... sauf à ce que ceux-ci prennent enfin conscience de leur force et imposent aux responsables politiques de désarmer réellement les marchés financiers.

Cette « *rechute* » n'avait pourtant rien d'inéluctable. Elle résulte d'une stratégie délibérée visant à imposer un bond en avant des politiques néolibérales. C'est la fameuse « *stratégie du choc* » : profiter de l'amoindrissement des résistances sociales provoqué par la crise pour accélérer le démantèlement des acquis sociaux et des garanties collectives.

Les acteurs financiers ont très vite compris qu'en volant à leur secours sans remettre en cause le fonctionnement du système, les États s'étaient mis entre leurs mains. L'explosion des dettes publiques a en effet rendu ces derniers dépendant de leurs créanciers, c'est-à-dire pour l'essentiel des marchés. Et ceux-ci peuvent d'autant mieux dicter leurs conditions que les liquidités qui ont été mises à

(suite page 4)



La « règle d'or » : une attaque contre la démocratie

Conformément aux exigences du Pacte « *euro plus* » et comme l'ont déjà fait certains pays, Sarkozy veut introduire dans la constitution un mécanisme contraignant les comptes publics à l'équilibre et limitant les dépenses publiques. Un projet de loi en ce sens a été voté cet été par l'Assemblée nationale et le Sénat mais le Président de la République hésite encore à convoquer le Congrès n'étant pas sûr d'obtenir la majorité des 3/5e nécessaire. Un certain nombre d'élus de l'opposition approuvent en effet le principe de cette réforme mais souhaitent attendre l'élection présidentielle pour la mettre en œuvre.

Cette règle n'a aucun fondement théorique. C'est même une aberration sur le plan économique :

que se serait-il passé si elle avait été en place en 2008 lorsque les États ont dû soutenir les banques et relancer l'économie ? D'ailleurs un mécanisme analogue - et tout aussi stupide - existait au niveau européen avec le Pacte de stabilité qui a alors volé en éclats. Le déficit budgétaire constitue un outil de politique économique parmi d'autres. Il doit certes être manié avec précaution, mais le type de dépenses qu'il recouvre et leur financement importent plus que son ampleur.

Il s'agit en fait de donner des gages aux marchés financiers et aux agences de notation en gravant dans le marbre le choix de l'austérité et en retirant les questions budgétaires du débat politique. Après la politique monétaire confisquée par les marchés, c'est alors la politique budgétaire qui ne dépendrait plus des choix des citoyens.

(suite de la page 3)

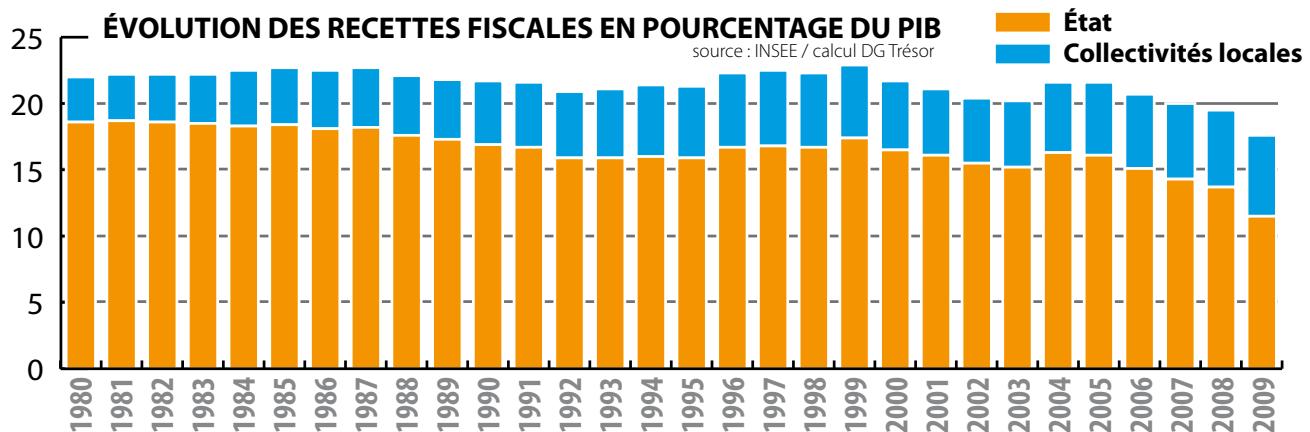
leur disposition, non utilisées pour relancer l'activité économique, leur permettent de spéculer sur les dettes souveraines.

Mais que veulent ces acteurs ? Arguant du risque de non remboursement de leurs créances, ils exigent que les États réduisent leur endettement. Mais attention : pas n'importe comment ! Pas question d'augmenter les impôts. Non, leur cible est claire : il faut réduire les dépenses publiques c'est-à-dire remettre en cause un État social dont le financement pèse sur leurs profits. ■

Répondre à ce diktat, c'est tout l'objet des plans d'austérité qui se multiplient dans de nombreux pays, notamment en Europe. Avec toutefois le risque qu'en provoquant une nouvelle récession, ces politiques rendent plus difficile la réduction des dettes. Elles pourraient même provoquer un effondrement de l'ensemble du système financier que les États n'auront plus les moyens d'empêcher. Tel n'est pas le moindre des paradoxes d'un système que sa propre logique conduit dans le mur. ■

La BCE au service des marchés

Personne n'en doutait mais maintenant les choses sont claires. Mario Draghi, choisi pour remplacer Jean-Claude Trichet à la tête de l'institution, est un ancien responsable de Goldman Sachs, la banque qui a aidé la Grèce à maquiller ses comptes puis qui a spéculé sur sa dette.



Le poids des chiffres, le choc des images

(décryptage de quelques idées reçues)

1 646 milliards d'euros, 84,5 % du PIB, plus de 25 000 euros par habitant... Ces chiffres de la dette publique, distillés à longueur d'éditoriaux, ont de quoi assommer les Français, surtout s'ils sont salariés ou chômeurs et qu'ils les rapportent à leurs revenus. Et pourtant, cette présentation frise l'arnaque.

Ces chiffres n'évoquent que la dette brute. Or en toute logique, il faudrait déduire les actifs financiers détenus par l'État, ce qui ramènerait la dette financière nette aux alentours de 50 % du PIB, mais aussi l'ensemble des actifs publics (écoles, hôpitaux, routes, équipements...) qu'elle a permis de financer. Ainsi, sans

même tenir compte du patrimoine historique et artistique ni des investissements immatériels (éducation, santé...), la dette des administrations publiques devient une richesse nette représentant 20 % du PIB.

Par ailleurs, comparer la dette, qui est un stock, au PIB, qui est un flux (la richesse créée au cours d'une année), n'a aucun sens. Si l'on raisonnait ainsi pour les ménages, en rapportant le montant de leurs prêts immobiliers à leurs revenus annuels, bien peu de salariés pourraient accéder à la propriété. Ce qui est important, c'est le prélèvement engendré chaque année par la dette sur les ressources de la période. Or

le total des remboursements et des intérêts représentera 7,4 % du PIB en 2011.

Enfin le gonflement de la dette ne provient pas, comme on voudrait nous le faire croire, d'une explosion des dépenses publiques. Celles-ci ont au contraire régulièrement baissé depuis le milieu des années 90 (52,7 % du PIB en 2008 contre 55 % en 1993) et ce n'est qu'avec la crise qu'elles ont à nouveau progressé (56 % en 2009). En revanche, du fait des cadeaux fiscaux faits aux plus riches et aux entreprises, les recettes fiscales ont chuté de 22,2 % du PIB en 1982 à 17,6 % en 2009. ■

Journée nationale d'action interprofessionnelle du 11 octobre 2011

Se mobiliser pour d'autres choix est une nécessité

Les États ont recouru à l'endettement public pour sauver les banques aggravant ainsi les dettes dites « souveraines » et font aujourd'hui payer aux peuples, au monde du travail, les conséquences de la crise du système capitaliste.

Cet été encore, les spéculateurs s'en sont donnés à cœur joie et les seules réponses politiques ont consisté, sous la pression des marchés financiers et des agences de notation, à multiplier les plans d'austérité qui ne pourront que nourrir et amplifier la crise.

Les salariés des finances sont particulièrement bien placés, qu'ils soient agents de l'État ou du secteur semi-public, pour savoir que l'allégeance promise aux marchés et l'adoption de la « règle d'or » portent le spectre d'une récession économique durable et de sacrifices colossaux pour tous.

Ils subissent, dans nos adminis-

trations, nos établissements les conséquences des suppressions d'emplois, des restructurations, du gel des salaires, de la gestion individualisée des « ressources humaines »... autant de réformes régressives qui font que les conditions de vie au travail deviennent insupportables.

Mais ils savent, par l'exercice de leurs missions, que d'autres choix sont possibles et que réformer la fiscalité en profondeur, créer un pôle financier public, établir un mécanisme de crédits à taux réduits, contrôler les aides aux entreprises, contrôler l'économie, développer les politiques publiques sont des propositions crédibles et porteuses de progrès social...

La mobilisation est indispensable pour exiger des mesures immédiates mais aussi pour préparer l'avenir. L'engagement de chacun et de

chacune est primordial pour faire aboutir les exigences portées par les salariés, les privés d'emploi et les retraités.

C'est pourquoi, la fédération des Finances CGT s'inscrit totalement dans cette journée d'action et appelle les militants, les syndiqués et les personnels à préparer les conditions d'une mobilisation la plus unitaire possible de l'ensemble des agents des Finances, mobilisation qui doit plus largement nourrir le débat et organiser la riposte citoyenne.

Pour la fédération des Finances CGT, c'est par la grève et la participation massive aux manifestations du 11 octobre 2011 que les agents des Finances en convergence avec tous les salariés, les privés d'emploi et les retraités, imposeront d'autres choix. ■



Surendettement : consultation publique sur le Fichier positif

Le 2 aout dernier, François Barouin et le Parlement, se sont vus remettre le rapport du comité chargé de préfigurer la création d'un registre national des crédits aux particuliers.

Ce comité, prévu par la loi du 1er juillet 2010, portant réforme du crédit à la consommation, avait pour mission de préfigurer les caractéristiques d'un registre des crédits – appelé « *fichier positif* », ayant pour objectif de prévenir le surendettement et d'assurer une meilleure information des prêteurs sur la solvabilité des emprunteurs.

25 millions de personnes pourraient être recensées sur ce fichier dès lors qu'elles disposent d'au moins un crédit. Géré par la Banque de France, il serait consultable par les établissements de crédit.

Au Comité Consultatif du Secteur Financier, les fédérations CGT des Finances et des Banques et Assurances ont souligné que ce projet intervient dans un contexte où de plus en plus de ménages sont confrontés à la perte d'un emploi, à une baisse drastique de leur pouvoir d'achat, aux « *accidents de la vie* » (décès, séparation) générant un surendettement, plutôt un mal endettement de plus en plus important : 220 000 dossiers déposés chaque année, plus de 1 million de ménages surendettés...

Dès lors, les réponses devant être apportées exigent la mise en œuvre d'une toute autre politique économique et sociale, avec notamment une véritable politique de l'emploi, la revalorisation du pouvoir d'achat par une augmentation des salaires et des pensions, dont une hausse du SMIC et une majoration significative des minima sociaux.

Autant de revendications qui sont au cœur de la journée d'action interprofessionnelle du 11 octobre prochain. Par ailleurs, la CGT a exigé l'ouverture d'une discussion plus large sur les raisons et les modalités de traitement du surendettement nécessitant l'ouverture de plusieurs chantiers concernant :

- La création de moyens réels et nouveaux pour une réelle information dès le collège sur le crédit aux particuliers et prévention du surendettement, notamment en direction des familles les plus fragiles par l'intermédiaires, entre autres, des travailleurs sociaux.
- L'octroi de droits nouveaux pour les surendettés.
- Les responsabilités des banques, des compagnies d'assurances et plus largement de l'ensemble du système financier.
- Les missions de services publics, notamment celles relatives au crédit et à la consommation devant être allouées à la banque de France, à la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation, de la Répression des Fraudes ou encore à la Direction Générale des Finances

Publiques pour ne citer ici que quelques exemples d'acteurs potentiels...

- L'octroi des moyens nécessaires (emplois, dépenses d'investissement et de fonctionnement) dans le secteur financier public et privé de même que dans les administrations pour mieux répondre à la problématique globale du surendettement. La CGT a également exigé une concertation plus approfondie sur le fichier positif et sa construction, dès lors que le gouvernement aura pris sa décision, pour notamment :

- Encadrer strictement les modalités de consultation afin d'éviter toute dérive abusive ou commerciale.
- Éviter tout amalgame avec le Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP) qui a pour finalité d'enregistrer les incidents de remboursements.
- Assurer une maîtrise et un contrôle publics du fichier positif.

Les fédérations des Finances et des Banques et Assurances mèneront campagne pour imposer de réelles solutions à la prévention et à la réparation du surendettement. ■



Élection au Comité technique ministériel : tous acteurs !

Le 20 octobre prochain se tiendront les élections professionnelles. Pour la première fois, les agents voteront pour élire leurs représentant au Comité technique ministériel. Dans la campagne, chaque syndiqué peut jouer un rôle pour faire progresser la CGT, en faisant connaître les revendications de notre fédération.

En quoi ces élections sont-elles importantes ?

Ces élections portent une dimension particulière. Dans le contexte de réformes que nous connaissons, la mise en œuvre de la Réate et de la RGPP a eu des conséquences considérables, en particulier sur les conditions de travail et sur la qualité

d'exercice des missions des ministères économiques et financiers. Jamais les réformes n'ont autant impacté nos services à tous les niveaux. La CGT est plus que jamais mobilisée pour porter des alternatives de développement des services publics. Mais pour avoir un poids réel sur les choix et les réformes, les résultats des élections professionnelles seront déterminants. Face aux ministres, il faut une CGT forte pour peser sur les débats, les choix ministériels et les avis du CTM !

Le vote des agents au CTM va déterminer la représentativité des fédérations des Finances et des fédérations de fonctionnaires aux niveaux ministériels (Finances et Fonction publique). L'enjeu est de taille car il

s'agit au moins de confirmer la première place de la CGT aux Finances et dans l'ensemble des trois Fonctions Publiques (État, Santé, territoriale) obtenue lors des élections précédentes. Grâce à la loi de rénovation du dialogue social, des négociations pourront avoir lieu à tous les niveaux des Comités Techniques (locaux, nationaux et Ministériels). Ceci montre la nécessité de placer ces instances sous le contrôle démocratique des personnels.

Autrement dit le vote de chacun déterminera qui va négocier et sur quels contenus. Pour que ceux-ci soient de haut niveau, le vote CGT sera déterminant. C'est le vote aux comités techniques qui mesurera le niveau de représentativité des fédérations et des syndicats. Le vote aux CAP reste bien entendu déterminant pour intervenir dans la gestion des personnels au sein de ces instances de concertations.

Quel rôle pour les syndiqués dans la campagne ?

La Fédération et ses syndicats ont mis à disposition du matériel électoral comme des affiches, des tracts, des flyers. Nous t'invitons donc à utiliser ce matériel dans ton service. Pour y avoir accès, tu peux t'adresser au militant CGT le plus proche où te rendre sur notre site Internet (www.finances.cgt.fr).

Autour de toi, certains agents ne savent pas pour qui voter ou peuvent s'abstenir. Il est important de leur proposer le vote CGT. Ce dossier dans notre journal peut être un point d'appui pour cela. Nous t'invitons à le décrocher et à le faire circuler autour de toi ou à l'afficher.

En tant que syndiqué, nous t'appelons à porter haut et fort nos revendications et ainsi amener au vote CGT. Bonne campagne ! ■

FAIRE VOTEZ CGT



UNITE DROITS ACTIONS UNITÉ
EFFICACITÉ REVENDICATIONS SOLIDARITÉ
DIGNITÉ COLLECTIF DÉMOCRATIE TRANSFORMATION
CONQUÊTE COMBATIVITÉ ENSEMBLE

20 OCTOBRE : VOTER



L'action sociale doit permettre d'améliorer les conditions de vie de chacun. Il nous faut donc gagner la création de nouvelles prestations et l'amélioration de celles existantes. C'est pourquoi, la CGT revendique, notamment :

- l'augmentation du parc de logements, en région parisienne et en province ;
- l'amélioration de l'accès à la restauration collective, de la qualité des repas et une tarification sociale ;
- des réservations beaucoup plus importantes de places en crèche ;
- l'amélioration de l'offre de tourisme social ;
- de nouvelles prestations (salles de sport sur le lieu de travail, offre d'abonnements sportifs et culturels, bibliothèques, vidéothèques...).

Les conditions de travail sont essentielles au bien-être des agents et à la qualité d'exercice des missions. Seulement, Bercy n'a de cesse d'augmenter toujours plus la pression sur les agents. Ça doit changer ! Pour la CGT, cela passe par :

- l'arrêt des suppressions massives d'emplois et la mise en place d'une politique dynamique de recrutements ;
- le passage au 32 heures sans perte de salaire avec des embauches équivalentes ;
- le renforcement des services de santé au travail ;
- une véritable reconnaissance des maladies professionnelles (troubles musculo-squelettiques, troubles dépressifs, maladies liées à l'amiante...) ;
- une lutte active contre toutes les discriminations.



Depuis de nombreuses années, le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des agents non titulaires baisse. Les gels de salaires annoncés ne vont rien améliorer. Le point d'indice a perdu plus de 10 % de sa valeur depuis 2000.

C'est pourquoi, la CGT revendique :

- le rattrapage immédiat des pertes liées à la baisse du pouvoir d'achat ;
- l'intégration des primes dans le salaire, notamment pour le calcul des pensions ;

Pour financer ces mesures, il est nécessaire de sortir du dogme des réductions des dépenses. Il faut mener une réforme globale de la fiscalité visant à dégager de nouvelles recettes et à rendre la fiscalité plus juste (voir : www.justicefiscale.fr).



ET FAIRE VOTER CGT !

Il faut réduire les dépenses. Alors, supprimons des emplois ! Voici ce que les gouvernements successifs n'ont de cesse de nous répéter. Mais le problème ne vient pas des dépenses. Au contraire, il vient des recettes trop faibles dues aux cadeaux fiscaux faits aux plus riches. Pour preuve les 140 % d'augmentation des niches fiscales depuis 2004 ! Et, ce n'est pas en réduisant le nombre de fonctionnaires pour privilégier les externalisations que l'on fera des économies. Chiffré à plusieurs milliards d'euros, le développement des applications informatiques de notre ministère, par des entreprises privées, aurait pu être réalisé en interne. Stoppons ce gaspillage d'argent public qui ne profite qu'aux patrons de grandes entreprises et pas aux citoyens.



Au moment où les besoins en matière de services publics se font le plus ressentir, le Gouvernement n'a de cesse de les attaquer. Nombre de structures, d'unités et de services disparaissent chaque année. Les services publics ne sont pas simplement là par plaisir. Ils sont indispensable à la nécessaire solidarité dans notre société. Tout le monde a besoin de savoir que les comptes publics sont correctement et équitablement gérés, que les missions douanières sont assurées, que les consommateurs sont protégés, d'avoir confiance dans les statistiques publiques... Alors, ça suffit ! Mettons les moyens là où sont les besoins. Investissons dans des services publics de qualité et de proximité pour tous !

Pour la première fois, vous allez élire vos représentants au Comité technique ministériel. Mais qu'est-ce que ça veut dire ? Tout simplement que vous allez choisir celles et ceux qui défendront face aux ministres vos revendications en matière d'emploi, de condition de travail, de missions... Voter et faire voter CGT est donc très important. Quel que soit le lieu, nous défendrons l'avenir des missions, pour :

- une autre politique budgétaire, plus de justice fiscale, un meilleur soutien aux collectivités locales;
- la redynamisation de l'économie, de l'industrie, etc ;
- la préservation de l'environnement ;
- la sécurité et la défense des consommateurs ;
- l'indépendance de la statistique publique...



ÉLECTIONS ★ MODE D'EMPLOI

QUI VOTE ?

Tous les fonctionnaires titulaires (y compris ceux en congés annuel, bonifiés, maladie, longue maladie ou longue durée, maternité, paternité, d'adoption...) quel que soit le temps travaillé. Les stagiaires en école ne voteront pas aux CT, sauf ceux préalablement affectés dans les services. Mais ils voteront aux CAP.

Les agents non-titulaires de la fonction publique sont également appelés aux urnes pour élire leurs représentants aux CT.

LISTES
ÉLECTORALES

OÙ VOTER ?

Par correspondance. Le matériel arrivera au plus tard le 6 octobre. Ce vote concerne principalement les électeurs isolés ou les sites comportant un nombre restreint d'agents. Dans ce dernier cas, le vote par correspondance peut être groupé.

A l'urne. Une urne distincte est mise en place pour chaque commission ou comité, le jour du scrutin (20 octobre). L'électeur doit justifier de son identité au moment du vote (carte professionnelle, carte d'identité, passeport...). En cas de double vote, c'est le vote direct qui prime.

MATÉRIEL
DE VOTE

Chaque électeur doit recevoir, au plus tard le 6 octobre, le matériel de vote composé des bulletins de vote et des professions de foi de chaque organisation syndicale. Plusieurs bulletins de vote sont disponibles :

- un pour la CAP nationale du grade correspondant au votant
- le cas échéant, un autre pour la CAP locale correspondant au grade du votant
- un pour la CCP (commission consultative paritaire pour non titulaires)
- un pour le Comité technique de proximité
- un pour le Comité technique ministériel
- le cas échéant, un autre pour le Comité technique central

Chaque vote compte, il faut donc particulièrement faire attention à ne pas oublier un vote. En cas de doute, nous t'invitons à prendre contact avec ton militant CGT le plus proche.

Citoyens de toute l'Europe : même combat !

Durant l'été des plans d'austérité draconiens ont été annoncés aux quatre coins de l'Europe. Les gouvernements se sont prêtés à un véritable concours de séduction vis à vis des marchés pour sauver un système économique à l'agonie et surtout pour maintenir les priviléges des rentiers et des plus riches au prix d'immenses sacrifices pour l'ensemble de la population. Les peuples ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et ils étaient dans le même temps, des millions dans la rue

en Grèce, en Italie, en Espagne, en Pologne, au Royaume Uni.... Cette situation souligne comme une évidence, l'obligation faite aux organisations syndicales de coordonner les actions au niveau européen et international, tout en collaborant activement avec la société civile pour apporter des réponses à la hauteur des enjeux. C'est dans cette volonté que s'inscrit pleinement la fédération des Finances CGT. ■



3e congrès d'UNI Europa à Toulouse

Du 03 au 06 Octobre la fédération des Finances participera au congrès d'UNI Europa. Ce congrès rassemble les organisations syndicales des salariés du secteur des services en Europe (7 millions d'adhérents dans 330 syndicats et 52 pays). Membre d'UNI syndicat mondial, la fédération des Finances CGT, participera donc aux travaux de ce congrès qui traitera entre autre de ces thèmes : d'une réforme du système financier qui permette de promouvoir des activités bancaires de base, non spéculatives, et des investissements socialement responsables, d'un « new deal » mondial donnant à chacun l'accès à des services publics de qualité et à un emploi

décent pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.

Ceux-ci s'intègrent dans le cadre des orientations d'UNI syndicat mondial en faveur de politiques d'entreprises qui soient bénéfiques aux travailleurs et à l'environnement et non pas seulement aux actionnaires.

Le congrès d'UNI Europa débattra notamment de la nécessité d'imposer un modèle social européen, alternatif aux politiques néolibérales aujourd'hui à l'oeuvre, permettant la création d'emplois, l'amélioration des conditions de travail et des droits des salariés, le développement des services publics et une protection sociale de haut niveau pour tous. ■

RELATIONS EXTÉRIEURES

OXFAM

La Fédération vient d'engager un travail devant déboucher sur des collaborations avec l'ONG Oxfam. Celle-ci sensibilise le public sur les causes de la pauvreté et encourage quiconque à passer à l'action pour un monde plus juste.

Nous avons pu identifier un grand nombre de revendications communes à nos organisations comme :

- la lutte contre les paradis fiscaux et judiciaires ;
- la promotion d'une meilleure redistribution des richesses à travers des projets de fiscalité internationale (mise en place d'une taxation des transactions financières) ;
- la réforme des institutions financières internationales (Fonds monétaire international et Banque mondiale en particulier) en demandant une régulation de l'économie mondiale au service des droits humains et de l'environnement...

ATTAC

Nous avons également participé à la réunion unitaire convoquée par ATTAC pour un audit citoyen de la dette publique.

Le comité « Pour un audit citoyen de la dette publique », pourrait être créé afin de développer des argumentaires visant à établir notamment le caractère anti-redistributif des politiques fiscales et de contester leur efficacité économique.

AUTRES

La Fédération participe aussi, avec de nombreuses organisations politiques, syndicats et associations, au Comité de liaison contre la « règle d'or ».

6 octobre : action des retraités

Les organisations syndicales de retraités appellent les retraités à manifester, le jeudi 6 octobre prochain, pour :

- la mise en place d'une prestation de compensation de la perte d'autonomie quel que soit l'âge et sa prise en charge par la solidarité nationale et dans le cadre de la Sécurité sociale ;
- l'augmentation significative des retraites, la fixation du minimum de pension au niveau du SMIC, la définition d'une nouvelle modalité d'indexation.

Notre Union Fédérale des Retraités (UFR) appelle les agents des Finances à apporter toutes leurs contributions à la réussite de ces manifestations.

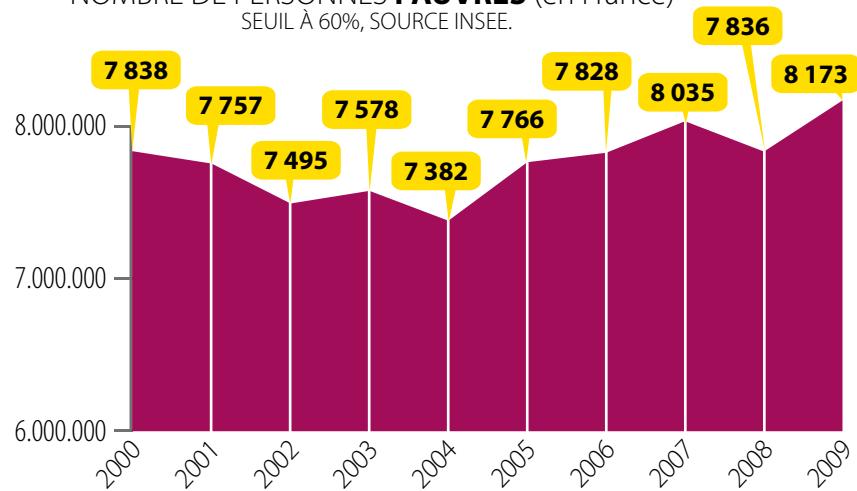
Pour les retraités Finances, cette journée de mobilisation sera également un moment important pour réaffirmer leurs exigences revendicatives quant à leurs droits à l'action sociale.

Notamment pour les agents de Bercy, Ministères où le Secrétaire Général a ouvert un processus de discussions sur « *l'action sociale au profit des retraités* ».

Un premier document de travail a été communiqué aux fédérations syndicales, qui met en évidence les éléments suivants :

Une progression de plus en plus conséquente du nombre des agents retraités : 134 135 en 2010 contre 123 535 en 2007.

NOMBRE DE PERSONNES **PAUVRES** (en France)
SEUIL À 60%, SOURCE INSEE.



Un processus de paupérisation dont les services sociaux sont saisis. Le document de travail indique notamment que « ...les demandes liées aux questions budgétaires sont également relativement importantes avec l'apparition de situations de surrendettement... ».

Un état de santé dégradé des retraités qui sollicitent de plus en plus les services sociaux sur leurs problèmes de santé et leurs pertes d'autonomie. Dans le même temps, l'administration fait le constat d'un affaissement des prestations d'action sociale aux retraités : (nombre de bénéficiaires ramené de 2127 en 2007 à 1943 en 2010, baisse de 47 % du nombre de prêts accordés sur cette période,

diminution du nombre de bénéficiaires subventionnés dans le cadre des manifestations organisées au titre des budgets d'initiatives locales...).* Alors que les conditions de vie des agents retraités de BERCY se dégradent et que leurs besoins sont grandissants, les prestations servies au titre de l'action sociale ministérielle diminuent.

D'autres choix s'imposent ! Suite aux mobilisations des retraités, et plus particulièrement lors de la journée nationale d'action du 16 juin 2011, le Secrétariat général de BERCY avait pris des engagements : ouverture d'un débat contradictoire sur les conditions de vie des retraités, identification des réponses devant être apportées pour améliorer significativement les droits (santé, aides pécuniaires et prêts, logement social, restauration, vacances, protection sociale complémentaire...), définition des moyens budgétaires devant être alloués.

Il faut maintenant passer des intentions aux actes.

C'est ce qu'exigeront les agents retraités dans la rue, le 6 octobre prochain.



Dégradation des conditions de travail : la réalité à laquelle aucun salarié de Bercy et des établissements semi-publics n'échappe !

C'est par une dépêche AFP que les agents des ministères économiques et financiers ont appris que l'un de leurs représentants avait tenté de se suicider lors du Comité Hygiène et Sécurité Ministériel le 24 juin 2011. Pris en charge immédiatement, ces jours n'ont pas été en danger. Ce geste est intervenu à la suite d'une série de suicides et de tentatives (parfois dans les locaux des ministères « Bercy ») de la part de collègues durant le mois de juin. À Bercy comme dans les établissements semi-publics comme la Banque de France ou la Caisse des dépôts, les risques psycho-sociaux augmentent, le mal-être s'installe, les

collectifs se délitent, les personnels souffrent !

La dégradation des conditions de travail est patente et n'est plus discutable. Les derniers rapports de l'Inspection Hygiène et Sécurité et de la Médecine de Prévention des ministères sont suffisamment explicites ! D'autres travaux menés au sein des ministères économiques et financiers comme l'étude de la CNAM à la DGFIP ou du cabinet PYSA à la Banque de France ont permis de mieux cerner les problématiques. Ajoutons quand même que les organisations syndicales avaient déjà analysé et alerté sur cette dégradation.

Ainsi, selon la CNAM, à la DGFIP, l'intensification du travail est confirmée et provient de cinq sources principales : « *Les réorganisations, l'accumulation de tâches nouvelles, les notes incessantes longues et complexes, la hausse des objectifs, la baisse des effectifs* ». On attend les suites des premiers espaces de dialogue qui se sont tenus à la DGFIP !

Si les ministres de Bercy ne discutent plus la réalité de la situation qui nous ai faites, ils n'entendent pas remettre en cause leur politique régressive. Impossible de remettre en cause les suppressions d'emplois, les réformes et le management par le pilotage descendant et les indicateurs. Impossible donc d'établir un bilan contradictoire comme l'a confirmé la fin de non-recevoir de la Ministre, Valérie Pécresse le 11 juillet dernier aux fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO et CFDT.

La situation est du même ordre à la Banque de France, à la Caisse des dépôts et dans d'autres établissements semi-publics.

Partout les discussions sur les plans de prévention achoppent sur la problématique des moyens, de l'emploi et du management. Et par là-même sur la qualité des réponses apportées aux revendications et expressions des agents !

Partout les directions usent de moyens dilatoires pour continuer d'imposer la casse du service public et de l'intérêt général. Qu'importe si cela a des conséquences sur la santé des agents.

Pour la CGT, il est temps d'agir sur le travail. Pour cela, la mobilisation collective des agents est nécessaire. La CGT s'emploie à la construire. ■



Quel avenir pour la protection sociale complémentaire ?

La fédération des Finances CGT a réaffirmé, lors de l'assemblée générale de la Mutuelle Générale de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (MGEFI), la poursuite de son action pour la construction d'une protection sociale obligatoire et complémentaire du plus haut niveau possible afin d'assurer à toutes et à tous des conditions de vie décentes au et hors du travail.

La protection sociale complémentaire, couplée dans les domaines de la santé et de la prévoyance, doit être mise en oeuvre par un opérateur unique, la MGEFI, au bénéfice de toutes et tous (fonctionnaires, agents non-titulaires de la fonction publique, actifs et retraités).

La MGEFI doit, quant à elle, assurer les solidarités nécessaires entre ses adhérents.

La fédération des Finances CGT a apporté toute sa contribution lors des dernières discussions ministérielles relatives au projet de budget 2012 de l'action sociale, de la santé et de la sécurité au travail. En revendiquant une contribution de l'employeur public à la hauteur de 100 % du montant des transferts solidaires opérés (encadré) mais aussi les moyens nécessaires pour permettre les activités et une vie la plus démocratique possible.

Ainsi, la participation de l'État employeur à la MGEFI devrait être de 19 millions d'euros (c'est aujourd'hui le montant le plus élevé dans la fonction publique de l'État). La fédération des Finances CGT a également revendiqué la mise à disposition de locaux, des autorisations d'absence pour les adhérents de la MGEFI afin qu'ils puissent parti-

ciper aux assemblées départementales ou aux actions de prévention mises en œuvre dans les territoires... Dans un contexte de concurrence exacerbée entre les mutuelles, les institutions de prévoyance et les compagnies d'assurances privées qui veulent marchandiser toujours plus la protection sociale des salariés dans ses dimensions obligatoires et complémentaires, la fédération des Finances CGT appelle l'ensemble des agents à poursuivre et à amplifier leur mobilisation pour leurs droits à la santé et à la prévoyance.

Cette mobilisation doit amener l'État employeur à assumer toutes ses responsabilités s'agissant de la place, du rôle et des moyens de financement de la mutualité.

Cette mobilisation doit aussi amener les salariés, actifs et retraités, à mettre en échec les choix budgétaires annoncés par le Premier ministre et plus particulièrement l'augmentation de taxes spécifiques qui frappent les complémentaires santé.

La hausse de ces taxes (+ 1,1 milliard d'euros) s'inscrit dans une volonté inacceptable de faire supporter aux salariés le financement de l'austérité budgétaire en fragilisant toujours plus leurs capacités à adhérer à une mutuelle.

De ce point de vue, personne ne se trompera sur l'analyse qu'il convient de faire de la contribution « exceptionnelle » de 3 % sur les très hauts revenus pour un montant de 200 millions d'euros en 2012. Vous avez dit Solidarités...? ■

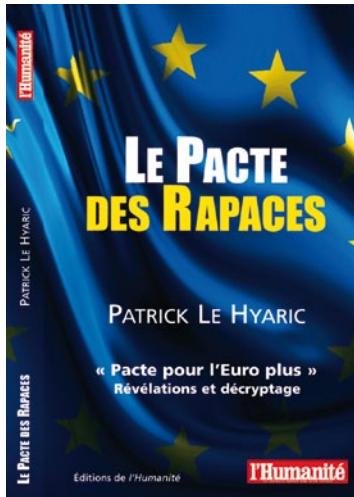


Transferts solidaires

Le montant total des prestations versées solidairement entre actifs et retraités, inter-catégoriel, inter-familiale... est aujourd'hui estimé à 19 millions d'euros

À LIRE, À VOIR

Le Pacte des Rapaces



Dans l'indifférence quasi générale, dans le silence et le secret des instances européennes, un grave et dangereux scénario contre les peuples a été écrit : un Pacte diabolique baptisé « *Pacte pour l'Euro plus* », anciennement « *Pacte pour la compétitivité* ».

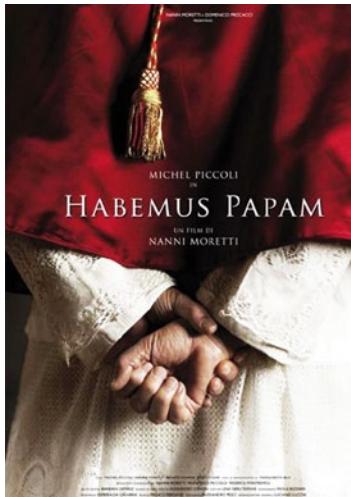
Il engage la vie des familles populaires et celle des générations à venir. Pourtant il est caché. C'est un pas au-delà du Traité de Lisbonne pour constitutionnaliser des politiques antisociales qui devront être déclinées dans un plan national de réformes dans chaque pays.

On n'imagine pas l'extrême gravité des projets en cours. Voilà pourquoi Patrick Le Hyaric a entrepris de le révéler et de le décrypter dans ce livre.

Patrick le Hyaric est directeur de l'Humanité et de l'Humanité Dimanche. Il est également député européen, Vice-président du groupe de la Gauche unitaire européenne, Gauche verte nordique, membre des commissions emploi, affaires sociales et spéciale crise du Parlement européen. ■

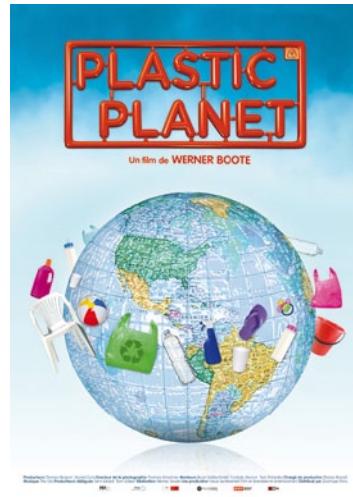
Le Pacte des Rapaces
Éditions de L'Humanité
Mai 2011 – 230 pages

Habemus papam



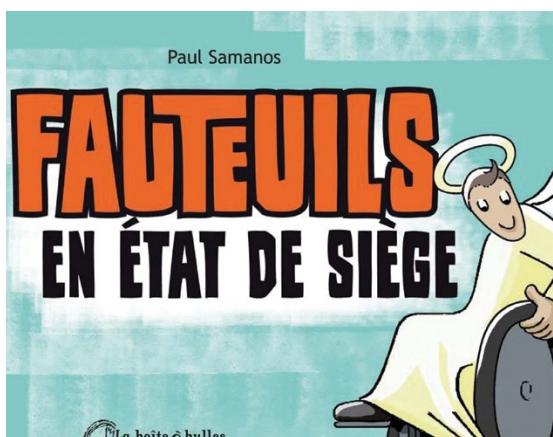
Après la mort du Pape, le Conclave se réunit afin d'élire son successeur. Plusieurs votes sont nécessaires avant que ne s'élève la fumée blanche. Enfin, un cardinal est élu ! Mais les fidèles massés sur la place Saint-Pierre attendent en vain l'apparition au balcon du nouveau souverain pontife. Ce dernier ne semble pas prêt à supporter le poids d'une telle responsabilité.angoisse ? Dépression ? Peur de ne pas se sentir à la hauteur ? Le monde entier est bientôt en proie à l'inquiétude tandis qu'au Vatican, on cherche des solutions pour surmonter la crise... *Au cinéma.* ■

Plastic planet



Commode et bon marché, le plastique semble être devenu incontournable dans notre vie quotidienne. Tous les secteurs de l'industrie mondiale dépendent aujourd'hui, d'une manière ou d'une autre, du plastique. Il est présent partout (emballages, matériaux de construction, électronique, vêtements...). Pourtant, le plastique est devenu un danger global, tant pour l'homme que pour la planète, symbole de sur-consommation et de pollution à grande échelle.

Film de Werner Boote. Documentaire autrichien (2009). DVD aux éditions Montparnasse. 18 €. ■



Se retrouver dans un fauteuil roulant, ça change votre vision du monde !

À travers sa propre expérience, Paul Samanos nous dévoile les mille et une facettes d'un monde qui ne marche pas toujours comme sur des roulettes... *Éditions La boîte à bulles, P. Samanos.* ■

POUR VOTRE DÉFENSE...



VOUS ÊTES PLUTÔT

SUPER-HÉROS

OU CGT ?

